

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2004-509 DU 14 SEPTEMBRE 2004
Portant nominations à titre normal et militaire
dans l'Ordre du Mérite Social

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT
GRAND-MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN

- VU La Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 03 Avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 Mars 2001;
- VU la Loi N° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;
- VU la Loi N° 87-019 du 21 Septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite Social ;
- VU le Décret N° 2003-209 du 12 Juin 2003 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 2004-326 du 07 Juin 2004 portant nomination de Monsieur Salomon D.E. BIOKOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
- VU les Décrets N°s 88-337 du 29 Août 1988 et 99-243 du 14 Mai 1999 portant nominations des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Procès-Verbal de la Session Ordinaire du Conseil de l'Ordre National du Bénin tenue du 06 Juillet au 19 Août 2004 ;

DECRETE :

Article 1er : Sont nommés à titre normal et militaire dans l'Ordre du Mérite Social au grade de chevalier pour prendre rang à compter de la date de leur réception, les Sous-Officiers et les Hommes de rang des Forces Armées Béninoises dont les noms suivent :

1) Forces Navales

Second Maître ATCHAKA Augustine Pulchérie Akouavi
Maître AHOUEHA Marc
Quartier Maître de 1^{ère} classe ALOFA Kossiba Colette

2) Cabinet Militaire

Sergent ABDOU Salamatou
Adjudant-chef AMOUSSOU Akoété André
Adjudant-chef BAKARI Lafia Orou Boko
Adjudant BACHABI Eric Angelo Arcadius
Caporal FLASSE François
Adjudant LAFIA Baké Bêrêkê

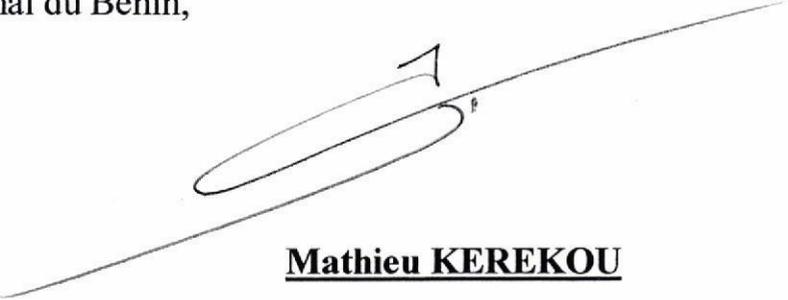
3) Armée de Terre

Maréchal des logis-chef ADJAHOUTONOU Aïhanou Barthélémy
Sergent-Chef AGBETY Cocou Jean Capistran
Adjudant AKONDE Zinsou Daniel
Adjudant BAGRI Assouma Abou
Adjudant-chef BALARO Jérôme Ayèna
Adjudant BRIGA KASSA Tchoromi Paul
Sergent-Chef CHABI Akpo Orou Sara
Adjudant-chef EBO Comlan
Sergent FAHAMI Adémola Paul
Adjudant FIHOUNDE Faustin
Adjudant-Chef GBEDE Amoussouvi Nicolas
Sergent-chef GOUNOU YERIMA Zimé
Sergent-chef MERE Assoumaï
Maréchal des logis NATTA N'Dah Hubert
Sergent OUOROU Boko Andémi
Adjudant SAKA Soulé
Adjudant-chef YACOUBOU Abdou Karim

Article 2 : le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 14 septembre 2004

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,



Mathieu KEREKOU

Le Grand Chancelier de l'Ordre
National du Bénin par intérim,



Salomon D.E. BIOKOU

Ampliations : PR 4 – AN 4 – CC 2 – HAAC 2 – CES 2 - HCJ 2 - MINISTERES 21 –
GCONB 20 – SGG 4 – DEPARTEMENTS 6 - DPE-DLC-INSAE 3 – IGE-CSM-DCCT 3 –
BN-DAN-ONIP 3 – UNB-FASJEP-ENA 3 – JORB 2 – INTERESSES 26.